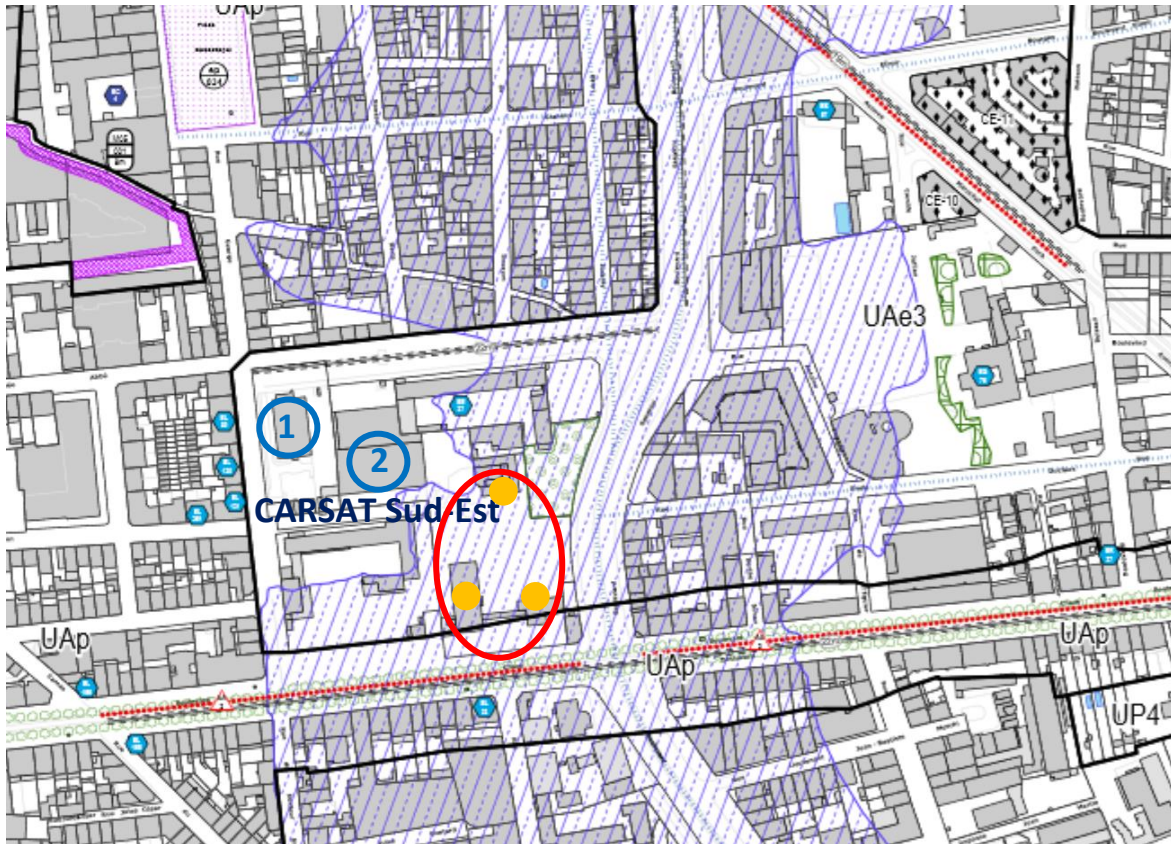


PLAN DE ZONES – extrait du PLUi

UAe3 majoritaire et Uap



LEGENDE :



Zone du projet de construction du nouveau siège social, sur la partie sud de la parcelle 820 C 207 ; les trois bâtiments existants seront démolis (bât. CHAVE et SAKAKINI situés coté bd.Chave, ainsi que le bâtiment SIDI-BRAHIM).



Bâtiments à démolir



Bâtiment GEORGE qui sera cédé et transformé en logements à l'issue de la nouvelle construction



Bâtiment VERDUN qui sera cédé et transformé en logements à l'issue de la nouvelle construction



Limite de zone



Inondation : Enveloppe d'application du PPR



Élément patrimonial remarquable